

Enfin du concret pour les souscripteurs

# Remise des clés AADL1 dès lundi

Page 4

# LE JOUR

## D'ALGERIE

Votre quotidien national

Onzième année - N° 3882 - Ven.27- Sam. 28 mai 2016 - Prix : 10 DA

Semi-marathon de Kabylie

600 participants  
dont une athlète  
qualifiée aux JO

Page 24



Projets ferroviaires à la traîne

## Talai s'engage à rattraper les retards

Page 2

Une hausse qui ne s'appuie pas sur une relance

Par Mohamed Habili

Un cours du pétrole bas, ce n'est évidemment pas ce qu'il y a de mieux pour un pays exportateur, grand ou petit, quel qu'il soit et dans quelque continent qu'il se trouve. Le fait est qu'on les voit s'en ressentir tous autant qu'ils sont, plusieurs mois que cela dure, bien que ce soit à des degrés divers. Mais aucun de ces pays n'a été aussi affecté par cette longue et forte baisse que le Venezuela, dont la stabilité au double plan social et politique est de ce fait gravement menacée. La hausse du prix du baril apparue ces derniers temps, et qui tend à s'affirmer, déjà que le palier des 50 dollars est atteint et même légèrement dépassé, n'est pas pour encourager les adversaires des socialistes au pouvoir à redoubler de virulence à leur égard, en vue de les faire tomber. Dans la hausse comme dans la baisse, il existe un niveau fatidique à partir duquel le prix d'un produit, en particulier s'il s'agit d'une matière première, s'emballe, comme s'il entraînait dans une zone de forte pression ayant le don de précipiter le mouvement dans la direction où il se fait. Les 50 dollars le baril semblent tout désignés pour être ce niveau catalyseur, propulseur. A partir de là la remontée devrait se faire plus rapidement. De même que dans la séquence de baisse, celle-ci s'était accentuée une fois qu'elle y était arrivée. Cela voudrait dire que ce n'est pas à ce niveau que le baril va se mettre à osciller, mais plus haut. Peut-être à 60, peut-être à bien plus.

Suite en page 3

Une véritable locomotive de développement, selon Ghoul

# Comment revaloriser le tourisme saharien ?



Le Sud algérien ne cesse d'attirer un nombre important de visiteurs. Ce Sahara a d'autres secrets. Il répond, en outre, aux critères du marché, c'est-à-dire qu'il offre ce que demandent les touristes : dépaysement, évasion, aventure, découverte de la nature... Toutes ces choses qui n'exigent pas de gros moyens en matière d'infrastructures. Mais ce Sud est actuellement en crise. Son tourisme est en berne.

Page 2

1<sup>er</sup> séminaire national sur le Management énergétique

«La normalisation nationale, un instrument stratégique dans la concurrence»

Page 6

Festival du film africain de Galway

«Les terrasses» de Merzak Allouache au programme

Page 13



Une véritable locomotive de développement, selon Ghoul

# Comment revaloriser le tourisme saharien ?

■ *Le Sud algérien ne cesse d'attirer un nombre important de visiteurs. Ce Sahara a d'autres secrets. Il répond, en outre, aux critères du marché, c'est-à-dire qu'il offre ce que demandent les touristes : dépaysement, évasion, aventure, découverte de la nature... Toutes ces choses qui n'exigent pas de gros moyens en matière d'infrastructures. Mais ce Sud est actuellement en crise. Son tourisme est en berne.*

Par Meriem Benchaouia

Le tourisme saharien constitue la force de frappe de la stratégie globale du gouvernement visant à remettre en selle la destination Algérie. Le désert en tant que tel est très attractif, on ne peut rester insensible à sa beauté et tout son charme qui incitent beaucoup de touristes à y venir. Le Sud algérien ne cesse d'attirer un nombre important de visiteurs. Ce Sahara a d'autres secrets. Il répond, en outre, aux critères du marché, c'est-à-dire qu'il offre ce que demandent les touristes : dépaysement, évasion, aventure, découverte de la nature... Toutes ces choses qui n'exigent pas de gros moyens en matière d'infrastructures. Mais ce Sud est actuellement en crise. Son tourisme est en berne. En effet, le Sud a du mal à décoller comme l'attestent les professionnels. Mais faut-il rester les bras croisés ? bien au contraire, il faut remettre en valeur ce Sud, revaloriser son tourisme saharien. C'est dans ce cadre que le ministre du Tourisme, Amar Ghoul, a estimé, jeudi depuis la wilaya déléguée d'El-Menea (Ghardaïa), que le tourisme saharien est un secteur porteur

et une véritable locomotive pour le développement socio-économique durable. S'exprimant à l'occasion de la réouverture de l'hôtel El-Boustane à El-Menea, après avoir subi une opération de rénovation et de réhabilitation, le ministre a affirmé que les régions du Sud disposent d'atouts divers et d'une multitude de paysages touristiques fabuleux, non encore exploités, pouvant leur permettre de se constituer en pôles touristiques par excellence. M. Ghoul a recommandé aux différents opérateurs du tourisme de déployer des efforts à même de hisser le tourisme à un niveau qui soit à la hauteur des potentialités de ces régions réputées pour leurs traditions séculaires en matière d'hospitalité. Il a préconisé aussi le renforcement des campagnes publicitaires et les opérations de valorisation de la destination des régions du Sud algérien, en matière de potentialités touristiques et artisanales, à travers divers moyens, notamment l'organisation de manifestations touristiques susceptibles d'attirer davantage de visiteurs. Conscient de cet état de fait, le ministère du Tourisme va institutionnaliser «une tenue pour le personnel hôtelier propre à



PH/D. R.

chaque région», afin de valoriser le patrimoine vestimentaire et l'artisanat traditionnel, a-t-il ajouté. «Il faut valoriser notre patrimoine touristique, artisanal, culturel et historique pour le développement durable, notamment dans les wilayas du Sud», a-t-il souligné tout en appelant à identifier les nouveaux sites susceptibles d'être intégrés dans de véritables circuits touristiques. Considéré comme un chef-d'œuvre de l'architecte Ferdinand Pouillon des années 70, le prestigieux hôtel El-

Boustane est tombé dans la décrépitude, avant d'être rattaché à la chaîne hôtelière «El-Aurassi» pour subir un lifting, une opération imposée par la nécessité d'offrir de meilleures prestations à la satisfaction des touristes et autres visiteurs de la région d'El-Menea. Situé au cœur de la ville touristique d'El-Menea, cet hôtel est devenu un symbole de l'alliance de l'architecture moderniste et du savoir-faire séculaire dans la préservation du style architectural et l'esthétique patrimoniale du Sud.

Cette première opération de réhabilitation, qui a ciblé une soixantaine de chambres, a coûté plus de 802 millions DA, ont fait savoir les dirigeants de l'hôtel, annonçant pour octobre prochain le lancement de la deuxième opération devant toucher une cinquantaine de chambres avec une salle polyvalente pour les fêtes et les conférences. La réouverture de cet hôtel a été accueillie favorablement par la population d'El-Menea qui voit en cette infrastructure le début de la relance de l'activité économique de la région, basée sur le tourisme, l'artisanat et l'agriculture. Le ministre avait entamé sa visite dans la wilaya déléguée d'El-Menea (270 km au sud de Ghardaïa) par le lancement d'un projet de réalisation d'un village touristique sur un site surplombant la ville d'El-Menea, avant de visiter le siège de la direction déléguée du tourisme et de l'artisanat. Amar Ghoul a également visité le parc d'attractions et animalier de Hassi El-Gara, créé par la Fondation nationale pour la promotion de la santé et le développement de la recherche (Forem) pour les enfants d'El-Menea.

M. B.

Projets ferroviaires à la traîne

## Talai s'engage à rattraper les retards

Avec ses quelque 23 000 km de rails en cours de réalisation, l'Algérie est à la traîne en matière de transport ferroviaire. L'expropriation pour cause d'utilité publique, ou encore l'existence de stations d'épuration d'eau et des réseaux d'électricité, de gaz, de téléphone et d'eau, sont autant d'obstacles qui entravent la concrétisation des projets ferroviaires. Les pouvoirs publics ont mis beaucoup de moyens financiers pour rénover le réseau ferroviaire et réaliser de nouvelles infrastructures, dans le cadre de la modernisation du secteur (renouvellement, doublement et triplement des voies ferrées). Le ministre des Transports, Boudjema Talai, qui reconnaît ces retards, a insisté sur l'impérative résolution des problèmes liés aux expropriations pour cause d'utilité publique, avant le lancement des projets de voies ferroviaires. Le secteur est disposé à prendre en charge la question de l'expropriation pour utilité publique lorsqu'elle apparaît pendant la phase de l'étude, a-t-il affirmé.

Le ministre des Transports n'a pas caché que le projet de réalisation de la voie ferroviaire électrifiée Alger-Djelfa, passant par les wilayas de Blida et de Médéa, a connu un grand retard. C'est d'ailleurs le cas de la majorité des voies ferroviaires. Le ministre, qui répondait hier aux questions d'un membre du Conseil de la nation, a reconnu l'existence d'obstacles qui ont entravé les travaux de réalisa-

tion, dont l'expropriation pour cause d'utilité publique, l'existence d'un cimetière, d'une station d'épuration d'eau et des réseaux d'électricité et de gaz, de téléphone et d'eau. Le ministre des Transports s'est par ailleurs engagé à rattraper le retard accusé dans ce projet en levant tous les obstacles qui entravent son avancement. «Nous redoublons d'efforts pour surpasser tous les obstacles en collaboration avec les services concernés en vue de rattraper ce retard», a-t-il déclaré, rappelant que la ligne ferroviaire Alger-Djelfa, qui vient remplacer l'ancienne ligne et dont la réalisation a été confiée à l'Agence nationale des études et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (Anesrif), connaissait une évolution relative malgré les lenteurs dans la cadence de réalisation. Le ministre a précisé, en outre, que le premier tronçon Alger-Blida, sur une longueur de 50 km, était d'ores et déjà opérationnel pour assurer la liaison entre Alger-Chlef, Oran et Béchar de façon régulière. Le second tronçon reliant la Chiffa, wilaya de Blida, à Ksar el Boukhari (Médéa) sur une longueur de 140 km, était à la dernière étape de l'étude confiée à un bureau d'études. Les travaux du troisième tronçon Ksar el Boukhari-Boughzoul, dans la wilaya de Djelfa, sur une longueur de 40 km entamés en 2014, avaient atteint un taux de 6% seulement avant d'être gelés dans le cadre de la rationalisa-

tion des dépenses publiques, a fait savoir le ministre des Transports. Pour ce qui est du quatrième et dernier tronçon entre Boughzoul et le chef-lieu de la wilaya de Djelfa, dont la réalisation a été confiée au consortium Cosider-Sapta-Enfrari, les travaux ont atteint les 35%. Questionné sur la possibilité de réalisation d'un passage sécurisé dans la ville d'Aïn Sefra, dans la wilaya de Naâma, Talai a indiqué que la vitesse de la ligne ferroviaire Mechria-Béchar qui passe par la ville était de 140 km/h, alors que la décision en date de juin 2000 fixant les conditions de réalisation et d'exploitation des passerelles ne permettait pas la réalisation de passages sécurisés sauf sur une ligne ferroviaire dont la vitesse ne dépasse pas 100 km/h.

### Des réductions sur les



PH/D. R.

### lignes maritimes de 35%

Le ministre des Transports a rassuré que «tous les projets du secteur déjà entamés seront finalisés», rappelant que les projets gelés «ne sont que des projets secondaires d'aucun intérêt éco-

nomique». Revenant sur la saison estivale, le ministre a annoncé que des réductions sur les lignes maritimes durant l'été sont prévues. Ces dernières peuvent aller jusqu'à 35%.

Louiza Ait Ramdane

### Exportation par avion

## Les opérateurs invités à se rapprocher d'Air Algérie

LE PRÉSIDENT-directeur général de la compagnie nationale Air Algérie, Mohamed Abdou Bouderbala, appelle les opérateurs économiques nationaux désireux d'exporter par avion leurs produits de se rapprocher des services de la compagnie et présenter leurs demandes de prise en charge. «L'avion de fret arrivé jeudi passé en Algérie permettra de prendre en charge les demandes des exportateurs algériens y compris des produits agricoles», a déclaré le P-DG de la compagnie nationale. Cet avion d'une capacité 18 tonnes sera suivi par l'acquisition, avant la fin de l'année en cours, d'un autre appareil de même capacité, a assuré le même responsable en atten-

dant, a-t-il ajouté, la création, à l'avenir, d'une unité de fret aérien.

Le P-DG d'Air Algérie a également assuré qu'un cahier des charges définira les engagements de la compagnie et des opérateurs exportateurs. L'acquisition de ces avions s'inscrit dans le cadre du plan de modernisation d'Air Algérie qui prévoit également l'acquisition de 6 appareils de voyageurs, a relevé M. Bouderbala qui a souligné que ce plan porte également sur la recherche de sources de financement, outre que la vente de billets par l'extension des activités d'entretien et services divers.

L. A. R.



— Polémique autour de la discrimination à l'égard des femmes —

# Aissa pointe du doigt des medias et des partis

■ Le ministre des Affaires religieuses Mohamed Aissa a affirmé que la polémique suscitée par la position de l'Algérie vis-à-vis de la convention internationale de lutte contre toutes formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW) «n'est qu'une sortie médiatique et partisane vaine et sans aucun fondement».



Par Nacera Chennafi

Malgré les dernières explications de la ministre de la Solidarité nationale, Mounia Meslem sur le sujet, la question de la position de l'Algérie par rapport à la convention internationale de lutte contre toutes formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW) dans ses aspects contradictoires avec l'Islam, c'était ce jeudi au tour du ministre des Affaires religieuses Mohamed Aissa de s'exprimer sur le sujet devant les sénateurs. M. Aissa a affirmé que la polémique suscitée par la position de l'Algérie vis-à-vis de cette convention «n'est qu'une sortie médiatique et partisane vaine et sans aucun fondement». Le ministre est catégorique sur le maintien de l'Algérie de ses réserves qu'elle a formulées au sujet des articles de la CEDAW qui sont contraires aux préceptes de la religion musulmane et à l'identité nationale. M. Aissa s'exprimait en séance plénière de la chambre haute du Parlement consacrée aux questions orales. Hocine Saïdi, membre du Conseil de la nation a interpellé le ministre sur les consé-

quences néfastes de la mise en œuvre par l'Algérie des articles de la CEDAW adoptée en 1996. Le ministre a affirmé que l'État «est conscient de la sensibilité de la question» et que «les réserves émises par l'Algérie sont maintenues».

Il est à rappeler que l'Algérie a voté cette convention portant en compte 30 articles mais elle a formulé des réserves à l'égard de certains articles, notamment en ce qui concerne l'égalité des sexes face au mariage, l'arbitrage international et autres. A ce propos, certaines associations ont critiqué cette position tout en soulevant le maintien de la condition de tuteur dans le mariage dans le code de la famille, un sujet qui avait suscité une vaste polémique à l'époque de son amendement et aujourd'hui certains partis et associations comme le cas du RCD demande l'amendement de ce code.

Dans ce contexte, le ministre a soutenu qu'à la faveur de cette position, «toutes les appréhensions à ce sujet ont été dissipées», affirmant que «même vingt ans après l'adoption de ce document, il n'a été constaté (contrairement à M. Saïdi) aucun dérapage comme le

mariage sans l'approbation du tuteur ou autre». Toutefois, le ministre a mis l'accent sur «la nécessité de soutenir les efforts consentis en Algérie pour préserver les droits de la femme sur la base de l'égalité des sexes et de la protection des droits de l'Homme et des libertés fondamentales». A ce propos, il s'est appuyé sur le message du Président Bouteflika, lors de la Journée internationale de la femme, dans lequel il avait affirmé que l'Islam préserve indéniablement les droits de la femme et que les réserves qui doivent être levées sont celles qui sont en conformité avec l'amendement constitutionnel et ne touchent aucunement aux préceptes de la religion ou aux fondements de l'identité nationale».

Il a rassuré que le gouvernement «poursuivra ses efforts en matière de promotion et d'insertion de la femme, pour garantir son émancipation et consolider ses droits» soulignant que l'Exécutif «œuvre sans relâche à lutter contre toutes formes de violence à l'égard des femmes, en renforçant les instruments de protection juridique et les mécanismes de contrôle». A cet égard, il a rappelé la dernière révision constitutionnelle qui a

permis «un saut qualitatif dans ce domaine, en ouvrant la voie à la femme pour occuper de hauts postes de responsabilité et en élargissant la représentation féminine dans les Assemblées élues et autres». M. Aissa a précisé que «la position du ministre des Affaires religieuses et des Wakfs est celle du gouvernement».

A l'approche du mois sacré, le ministre a été interpellé sur la nécessité de définir des règles claires pour la prière de tarawih lors du ramadhan. Il a défendu la non-ingérence de son département en affirmant que le ministère s'abstient d'interférer dans la gestion des affaires internes des mosquées, de fixer la durée de la prière de tarawih ou des sourates précises ou encore imposer aux imams une méthode à suivre dans la pratique de cette prière, qui serait différente de celle qu'ils ont appris de leurs chouchoux ou enseignants. Il a soutenu que le rôle du ministère se limite uniquement à accompagner la mosquée et à former des imams qui sachent guider les fidèles et leur faciliter la pratique religieuse tout en affirmant que cette question relève de l'appréciation de l'imam. **N. C.**

## LA QUESTION DU JOUR

### Une hausse qui ne s'appuie pas sur une relance

suite de la page Une

En fait, il n'y a pas de limite prévisible à la hausse, à plus forte raison si la reprise économique est au rendez-vous à l'échelle mondiale, et que la spéculation, qui n'est jamais bien loin, s'en mêle. En l'occurrence, ce n'est pas le cas, pas encore. La hausse constatée serait principalement due à la baisse dans la production de pétrole de schiste, nettement moins rentable que le pétrole conventionnel. Le mouvement de hausse n'accompagne pas une relance irrésistible et générale au terme d'une période de déprime et même de récession, dont il serait l'un des indices positifs, mais la conséquence d'une baisse touchant un segment de la même production. Dans ce cas, la hausse, même amplifiée par la spéculation, serait de courte durée. Elle ne tarderait pas à s'arrêter, avant de s'inverser. Toujours est-il qu'un pétrole pas cher, ce n'est pas seulement pour les pays qui en vivent que cela est mauvais, mais pour tout le monde, car c'est peut-être là le meilleur indicateur que l'économie mondiale n'arrive pas, près d'une décennie après la crise de 2008, à renouer avec l'expansion. Le temps où en Occident on se félicitait d'une baisse à la pompe est dépassée. On a suffisamment eu de temps pour s'apercevoir que les économies que les ménages en tiraient ne fouettaient pas la consommation, qui à son tour était censée booster la production, car il faut d'abord être sorti de la crise, avoir retrouvé et la croissance et la confiance, pour que les ménages redeviennent dépensiers. L'establishment économique, quand il veut faire dans l'anticipation, n'a pas pour habitude de prendre en compte le prix du baril comme l'un des indicateurs les plus fiables à cet égard. Sa préférence pour cela va au chiffre de l'emploi, au niveau de la croissance, et à l'inflation, pour ne parler que des indicateurs les plus marquants. Il aurait plutôt tendance à voir dans la baisse de l'énergie, et des matières premières en général, un motif de satisfaction non pas d'inquiétude, un bon non pas un mauvais signe pour l'avenir. Et il aurait tort, comme à chaque fois. **M. H.**

Normale sur le nord du pays, au-dessus de la normale au Sud et Hauts-Plateaux

## Météo rassurante en été sur les régions côtières

Les températures moyennes estivales prévues pour la saison 2016 (juin, juillet et août) seront «normales» sur le nord du pays (régions côtières et proches côtières) et au-dessus de la normale pour les régions des Hauts-Plateaux et du Grand Sud, selon l'Office national de météorologie (ONM). L'ONM précise dans un bulletin, que la situation «normale» signifie la condition qui se trouve proche de la moyenne statistique calculée pour ce bulletin sur la période 1984-2015 prise comme référence climatologique et appelée communément «normale climatologique». Pour le mois de juin, l'Office prévoit une température normale sur les régions côtières, proches côtières et à l'intérieur Ouest du

pays et dans les régions Centre et Est. Elle sera en revanche au-dessus de la normale sur les régions des Hauts-Plateaux Ouest, Centre et Est et sur tout le Sahara à l'exception de la région de Tindouf où elle sera normale à légèrement au-dessus de la normale, selon la même source. Concernant le mois de juillet, le bulletin de l'ONM indique que

la température sera globalement normale sur les régions côtières et proches côtières et enfin au-dessus de la normale sur les Hauts-Plateaux et le Grand Sud.

Pour le mois d'août, l'Office prévoit une température normale sur tout le Nord du pays (régions côtières, proches côtières, chaînes, pleines et Hauts-Plateaux Ouest, Centre), normale

à légèrement au-dessus de la normale sur les régions de l'Est du pays (régions côtières, proches côtières, chaînes, pleines et Hauts-Plateaux Est) et normale à légèrement au-dessus de la normale sur le nord du Sahara. Elle sera en revanche au-dessus de la normale sur le Grand Sahara, selon l'ONM.

**Khelil O.**



Enfin du concret pour les souscripteurs

# Remise des clés AADL1 dès lundi

■ «Les clés du premier lot de logements du programme AADL 2001-2002 à Alger seront remises à leurs bénéficiaires lundi prochain», a révélé jeudi dernier, le ministre de l'Habitat.

Par Yacine Djadel

En effet, lors d'une visite aux sites AADL à Alger, M. Tebboune a indiqué que dans le cadre des projets d'habitat, initiés par son département, notamment pour la formule ADDL, une cérémonie sera organisée lundi prochain pour la remise, enfin, des clés du premier lot de logements du programme AADL 2001-2002 à leurs bénéficiaires. A cet effet, il a fait savoir que cette opération de distribution de clés du programme AADL1, annoncée pour ce lundi, par le ministre, ne concernera que la première partie des souscripteurs de ce programme. Pour ce qui est de la répartition des logements, l'opération touchera, à ce propos, l'ensemble des villes du pays, et ce, par l'attribution d'un total de 11.600 unités au niveau national. Concernant Alger, un nombre de 8 000 logements seront, à cet effet, distribués dont 2 500 logements à Ain Malha, 2 200 à Ouled Fayet, 1 800 à Sidi Abdellah, ainsi que 1 000 à Bouinane et 500 logements pour Reghaïa. A l'Est du pays, 1 000 logements seront distribués à Khenchela et 350 à Batna. Par ailleurs, pour ce qui relève de l'Ouest, la région se verra octroyer 700 logements qui seront remis à leurs propriétaires à Ain Témouchent, 600 chacune pour les villes de Mostaganem et Sidi Bel-Abbès, ainsi que 350 logements qui seront distribués pour les souscripteurs de la ville de Béchar, pour ce qui est du Sud du pays. S'agissant de la qualité et du confort des logements AADL1, M. Tebboune, a en outre affirmé que «les cités seront dotées de toutes les commodités en voirie et réseaux divers», a-t-il ajouté. De ce fait, cette opération de distribution de clés du programme AADL 2001-2002, prévue pour lundi prochain, constitue sans nul doute, une bonne nouvelle pour ces milliers de souscripteurs qui auront désormais leur «chez soi», et ce, après de longues années d'attente ponctuées, rappelle-t-on par d'interminables retards et réajustements de dossiers. C'est aussi, une preuve concrète de la part de la tutelle à tenir ses engagements et promesses faites pour la délivrance des clés pour les premiers souscripteurs de cette formule avant le mois de ramadhan. Un signe d'optimisme, certes, pour les prochains bénéficiaires,



Ph/D. R.

ciaires, qui pour rappel, sont encore très nombreux à attendre vu le déficit en logements existant encore. A cet effet, il est à rappeler, par ailleurs, qu'en dépit des énormes efforts consentis par l'État dans le cadre des différents programmes lancés par les pouvoirs publics pour mettre fin à la crise du logement, à savoir, par

la livraison entre 227 000 et 228 000 unités en 2014 et 327 000 autres pour l'année 2015, ces réalisations sont encore loin de satisfaire intégralement les besoins, en matière de logements au niveau national. Néanmoins, pour ce faire, il est à rappeler que l'État s'est engagé dernièrement à reloger tout le

monde sur le plan national d'ici à fin 2018. Sur ce point, M. Tebboune a fait savoir que «dans le sillage de la catégorie des logements AADL durant l'année 2016, l'ensemble des souscripteurs des logements AADL des années 2001 et 2002 seront logés ou, dans le pire des cas, 90% d'entre eux le seront», a-t-il déclaré

ré récemment. En somme, il est important de rappeler que, malgré les retards, certes parfois lassants pour les souscripteurs, concernant l'octroi de leurs logements, la politique volontaire fournie par le gouvernement ces derniers temps, commence donc à porter de manière réelle ses fruits. Y. D.

Les syndicats défilent devant l'académie à Béjaïa

## Le SNCOPEN réclame la réintégration des 159 contractuels

Les syndicats ne cessent de défilent devant le siège de la direction de l'éducation de la wilaya de Béjaïa pour réclamer la réintégration des 159 ouvriers professionnels du secteur qui ont été mis à la porte à la fin de leurs contrats (CDD). Après le Snapap qui a organisé au début de la semaine un rassemblement puis la CTE ex-SETE qui a organisé une double action (une marche et un rassemblement) avant-hier devant le même édifice, le bureau de Béjaïa du Syndicat national des corps communs et ouvriers professionnels (SNCOPEN) joint sa voix à ces derniers en observant un grand rassemblement devant le siège de la direction de l'éducation pour exiger lui aussi «la réintégration des contractuels» qui ont, rappelons-le, bénéficié le 17 mai 2015 de contrats de travail à

durée déterminée (CDD) avant d'être mis à la rue et une trentaine d'entre eux sans payement. Une décision qualifiée d'«injuste et arbitraire» par les concernés et par les syndicats. Les travailleurs révoqués se sont rassemblés aussi devant le siège de la direction de l'éducation pour exiger d'elle de tenir ses engagements et les réintégrer comme convenu. Les différents syndicats dont le Snapap ont accusé «la Fonction publique d'avoir refusé leur réintégration sans concours alors que dans cinq autres wilayas des ouvriers professionnels se trouvant dans la même situation ont été intégrés dans le secteur sans difficulté». Pour rappel, dans son action tenue avant-hier, la CTE/UGTA a manifesté son soutien indéfectible aux «135 ouvriers professionnels contractuels révoqués après un an

d'exercice seulement sans renouvellement de leurs contrats». Le coordinateur de wilaya de la CTE, Nouredine Benmouhoub, a longuement dénoncé dans son intervention devant la DE «la gestion chaotique du secteur» exigeant «une commission d'enquête concernant la réalisation du nouveau siège de la DE, qui a coûté 23 milliards de centimes, soit le plus cher édifice public jamais réalisé dans la wilaya». Il a interpellé les autorités du secteur pour «la régularisation financière des 35 d'entre eux non-payés depuis un an, l'assainissement administratif et financier (alignement sur salaire et versement des rappels), etc... et une multitude points énumérés dans une déclaration qui nous a été transmise. La CTE fait remarquer: «devant la situation catastrophique qui prévaut

au sein du secteur de l'éducation de la wilaya de Béjaïa, se caractérisant par une gestion exécrable, un laxisme avéré et la pratique de passe-droits héritée d'une époque révolue, notre syndicat ne peut rester indifférent devant ces agissements et dépassements irresponsables». Et d'ajouter: «au lieu de s'occuper de la gestion de la carrière de 19 000 fonctionnaires et la prise en charge de leurs problèmes, ces responsables préfèrent s'offrir des privilèges, dont le détourner des logements d'astreinte à leur profit, réquisitionner des véhicules de service à des fins personnelles, etc...», accuse-t-elle. Elle dénonce par ailleurs, «le bricolage, le laisser-aller et l'incompétence de certains chefs de service et exige leur départ inconditionnel...».

Hocine Cherfa

Pour servir l'utilité publique

## Les locaux professionnels inexploités seront réaffectés

Les locaux professionnels inexploités dans les deux communes de Belimour et Tagalait du sud de la wilaya de Bordj Bou Arreridj seront réaffectés au service de l'utilité publique, a affirmé jeudi le wali, Abdessamie Saïdoun.

Le chef de l'exécutif local a ainsi ordonné d'exploiter ces

locaux comme salles de soins et pour les activités de loisirs et de sport de jeunes.

Il a également fait état du prochain équipement du centre de loisirs scientifiques et de la maison de jeunes de Tagalait pour les mettre à la disposition des jeunes ainsi que la possibilité de signature d'une convention entre

les deux secteurs de la formation professionnelle et la jeunesse et des sports pour proposer certaines formations bénéfiques aux jeunes de la région.

M. Saïdoun a exhorté les services de la construction et de l'urbanisme des communes enregistraient des déficits en réserves foncières à autoriser dans la limi-

te de la réglementation la réalisation d'immeubles avec davantage d'étages.

Il a également intimé aux entreprises de réalisation d'honorer les délais préfixés et aux bureaux d'études d'assurer un suivi régulier et minutieux pour assurer la qualité des travaux des projets particulièrement de

l'éducation dont les trois lycées d'El Anseur, Belimour et Bordj Ghedir.

Il a en outre appelé les élus locaux des communes à rationaliser les dépenses et la gestion des budgets et veiller à l'amélioration des services assurés aux citoyens.

Ghani T.



Coopération algéro-allemande

# Rencontre pour un partenariat dans les énergies renouvelables

■ Le ministère de l'Energie et le ministère allemand de l'Economie et de l'Energie ont organisé, mercredi dernier à Alger, une rencontre dédiée principalement aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique, a indiqué jeudi un communiqué du ministère de l'Energie.

Par Samy O.

Coprésidée par le directeur général de l'énergie du ministère de l'Energie et le directeur général de la politique énergétique du ministère allemand de l'Economie et de l'Energie, cette rencontre a

regroupé les acteurs des deux pays opérant dans les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique. A travers cette réunion, il s'agit de renforcer la collaboration entre les deux pays dans le secteur de l'énergie et de promouvoir les investissements dans le domaine des énergies renouvelables et l'efficacité énergétique, précise le ministère. Cet atelier a permis d'avoir des «échanges bilatéraux fructueux» sur les nouvelles opportunités offertes dans le cadre de la mise en œuvre du Programme national de développement des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique, note le communiqué. Au cours des échanges, la partie algérienne a présenté ce programme ainsi que les opportunités d'investissement dans les énergies renouvelables. La partie allemande a, quant à elle, présenté sa politique de transition énergétique et son plan national d'action en matière d'efficacité énergétique. Outre ces échanges en séance plénière, des rencontres directes ont également eu lieu entre les opérateurs des deux pays pour

approfondir leurs discussions sur des sujets et projets concrets d'intérêt commun. Les thèmes centraux du partenariat qui ont fait l'objet des discussions ont porté essentiellement sur la diversification du mix énergétique, le développement des énergies renouvelables et l'amélioration de l'efficacité énergétique, ainsi que la recherche de partenaires potentiels afin de constituer, avec le secteur privé, des joint-ventures pour développer des projets dans ces domaines d'activités. Ce partenariat énergétique a été initié, rappelle-t-on, en mars 2015, à l'occasion de la signature d'une déclaration d'intention commune algéro-allemande pour un partenariat énergétique. A rappeler que le Programme algérien de développement des énergies renouvelables prévoit une production de 22 000 MW d'électricité de source renouvelable à l'horizon 2030, notamment solaire et éolienne, destinée au marché intérieur, en plus de 10 000 MW supplémentaires à exporter. Le déploiement à plus grande échelle du photovoltaïque et de l'éolien sera



Ph. > D. R.

accompagné, à moyen terme, de la production d'énergie à partir du solaire thermique, ainsi que l'intégration de la cogénération, de la biomasse et de la géothermie. Ainsi, l'énergie de sources renouvelables devrait représenter 27% de la production globale d'électricité en 2030 et le double de la capacité

actuelle du parc national de production d'électricité. Grâce aux premières centrales électriques mises en place en Algérie, la production de l'électricité à partir des énergies renouvelables atteindra les 368 mégawatts d'ici à la fin de l'été 2016.

S.O./APS

Crise financière

## La mobilisation des ressources intérieures contribuera à «surmonter la situation»

Le ministre des Finances, Abderrahmane Benkhalfa, a indiqué que la mobilisation des ressources financières intérieures contribuera à surmonter la situation financière difficile engendrée par la chute des prix du pétrole. En réponse aux questions des membres de l'APN sur le projet de loi portant règlement budgétaire de 2013, le ministre a indiqué que l'Algérie connaîtra une situation financière difficile en 2016, 2017 et 2018 qui sera épargnée par la vigilance, la prospective et la mobilisation des ressources financières intérieures. Il s'agit notamment, a-t-il ajouté, du dispositif de régularisation fiscale volontaire lancé en 2015 et l'emprunt obliga-

taire lancé récemment pour le financement des projets d'investissements. M. Benkhalfa a souligné dans le même contexte la nécessité de passer du financement budgétaire au financement par la Bourse estimant que cela permettra d'optimiser l'efficacité économique. Par ailleurs, le ministre a indiqué que le recouvrement fiscal qui connaît un accroissement annuel de 12 à 13% contribuera à drainer des fonds, ajoutant que la structure fiscale qui était constituée de 60% de la fiscalité pétrolière commence à changer en faveur de la fiscalité ordinaire. La fiscalité ordinaire devrait atteindre, d'ici à 2016, 3 100 milliards DA contre 1 500 milliards DA pour la fiscalité

pétrolière. Pour mobiliser les ressources fiscales et exploiter de manière optimale la réserve fiscale, le ministre a souligné la nécessité de moderniser l'administration fiscale ainsi que celle des domaines et du Trésor public. La modernisation de l'administration fiscale figure parmi les priorités de son département pour réaliser les objectifs tracés, a-t-il précisé. A une question sur le gel de certains projets, M. Benkhalfa a indiqué que le gel ne veut pas dire annulation, précisant que les projets qui ont été gelés à ce jour sont des projets secondaires et non pas des projets nécessaires pour le développement.

Amel B.

Selon un rapport

## La croissance dans les pays de l'OCDE ralentit

La croissance de la productivité, principal moteur de l'augmentation de la production et du niveau de vie matériel, ralentit dans de nombreuses économies avancées et émergentes depuis la crise, indique vendredi l'Annuaire statistique de l'OCDE sur la productivité. Selon les nouveaux indicateurs, ce ralentissement touche la quasi-totalité des branches d'activité et frappe aussi bien les grandes entreprises que les petites dans la plupart des pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques. «Mais il est plus particulièrement marqué dans les secteurs où l'on attendait des innovations numériques et technologiques qu'elles génèrent une rente de productivité, comme

ceux de l'information, de la communication, de la finance et de l'assurance», précise l'OCDE, dont le siège est basé à Paris. Dans l'analyse de cet organisme, dont sa mission est de promouvoir les politiques qui amélioreront le bien-être économique et social partout dans le monde, il ressort que ce ralentissement a débuté bien avant la crise, en dépit, déplore-t-il, de «l'intégration croissante des entreprises dans les chaînes de valeur mondiales, de l'amélioration des niveaux d'instruction et des innovations technologiques». Toutefois, l'OCDE, qui regroupe 34 pays, s'interroge s'il s'agit d'un phénomène transitoire ou d'une situation durable qui bride la croissance économique. Dans leurs explications, les rédacteurs

de l'Annuaire pensent que la contraction de la productivité du travail est caractérisée, surtout avant la crise, par «un ralentissement de la productivité multifactorielle, qui englobe la contribution des technologies, des techniques de production, des connaissances et des pratiques de gestion», mettant en évidence le rôle joué par un certain nombre de facteurs, tels que les décalages entre l'offre et la demande de compétences, l'atonie de l'investissement et le ralentissement du dynamisme des entreprises. Par ailleurs, note le document, l'investissement dans les TIC a chuté en proportion du PIB ces dernières années dans de nombreux pays, notamment en Allemagne, en Suède, au Japon et aux Etats-

Unis, observant un net ralentissement dans création d'entreprises et dans le rythme auquel les nouvelles entreprises supplantent les entreprises moins productives. «La contraction de la croissance de la productivité pèse aussi sur les salaires, dans la mesure où les pays cherchent à préserver la compétitivité, surtout s'ils ont été durement touchés par la crise, comme c'est le cas de la Grèce, de l'Espagne et de l'Irlande», explique par ailleurs l'OCDE, qui souligne que cette situation «peut aggraver les inégalités de revenu et de patrimoine, en enfermant de nombreux travailleurs dans des emplois précaires et peu productifs, créant ainsi un cercle vicieux».

F. D /agences

## Pétrole Les prix reculent en Asie

LES COURS du pétrole reculaient hier en Asie, après avoir dépassé la barre des 50 dollars la veille, en raison notamment de prises de bénéfice des investisseurs. Vers 02h45 GMT, le cours du baril de light sweet crude (WTI) pour livraison en juillet perdait 29 cents, à 49,19 dollars, dans les échanges électroniques en Asie. Le baril de Brent, référence européenne du brut, pour livraison en juillet, cédait 33 cents à 49,26 dollars. Jeudi, le WTI avait perdu huit cents à 49,48 dollars sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), après avoir dépassé en séance les 50 dollars pour la première fois depuis octobre. A Londres, le Brent de la mer du Nord a vu son cours finalement baisser de 15 cents à 49,59 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE), lui aussi après avoir évolué à plus de 50 dollars. «Les cours n'ont pas réussi à se maintenir au-dessus de la barre des 50 dollars de crainte que des prix élevés ne débloquent davantage d'offre», a déclaré à l'AFP Alex Wijaya, analyste chez CMC Markets. Les cours du brut ont rebondi après avoir enfoncé en février des plus bas de 13 ans, sous 30 dollars le baril, plombés par une offre largement excédentaire, que ne parvenaient plus à digérer des économies – notamment chinoise – en phase de ralentissement. On est cependant encore loin des cours de juin 2014, quand le baril d'or noir s'échangeait à 100 dollars.

R. E.



1<sup>er</sup> séminaire national sur le Management énergétique

# «La normalisation nationale, un instrument stratégique dans la concurrence»

■ «Les entreprises qui participent activement au travail de normalisation peuvent obtenir des avantages concurrentiels grâce à leur avance en termes de savoir et de temps». C'est ce qu'a déclaré hier, Kheddam Mohamed, Directeur général par intérim de l'Institut algérien de normalisation (IANOR), lors de la tenue avant-hier à Alger du 1<sup>er</sup> séminaire national sur le Management énergétique.

Par Lynda Naili

Pour M. Kheddam, dans son discours d'ouverture, ce séminaire qui s'inscrit dans le cadre du lancement du nouveau projet «MENA STAR», qui s'inscrit dans le cadre du plan stratégique de l'ISO pour les pays en développement, se base sur deux piliers, à savoir le renforcement de l'infrastructure qualité nationale à travers le renforcement des capacités des institutions de promotion de l'industrie, en particulier les Organismes Nationaux de Normalisation (ONN) et leurs parties prenantes, et resserrer les liens avec les organismes

de promotion du commerce, pour stimuler la participation des pays en développement (en particulier dans la région MENA) au commerce international. Le deuxième pilier consiste en la promotion des bonnes pratiques de développement durable par la consolidation de l'expertise nationale et la promotion au niveau national de l'intérêt d'utiliser les normes dans les domaines de l'énergie de l'empreinte eau et de l'environnement comme choix de normes algériennes NA et internationales ISO en lien avec le développement durable, dans l'optique d'une économie plus écologique.

L. N.



Ph. &gt; D. R.

## Entretien-express avec Mohamed Kheddam : «La norme algérienne NA/ISO 50001, une réponse au défi énergétique national»

**Le Jour d'Algérie : Quels sont les enjeux énergétiques auxquels l'Algérie devra faire face d'un point de vue normatif ?**

M. Kheddam : Le contexte économique et environnemental nous incite plus que jamais à maîtriser nos consommations énergétiques. C'est à ce titre que la norme algérienne NA/ISO 50001 fixe le cadre pour définir une politique énergétique adaptée et efficace. Elle repose notamment sur le choix d'indicateurs, leur suivi et leur amélioration continue. L'énorme défi énergétique auquel l'Algérie est confrontée est aussi un défi énergétique mondial qui appelle une réponse mondiale. L'ISO en publiant la norme ISO50001 durant l'année 2011 et adopté par le comité technique national en Algérie le mois d'avril 2012, trace la route à suivre pour aller vers un monde plus sûr, concurrentiel, tendant à la baisse des émissions de carbone dues aux systèmes énergétiques – une route qui doit impliquer l'ensemble des pays.

A mon sens, l'évolution des besoins en énergie de certains pays est en train de transformer le système énergétique mondial, en raison de leur taille et de leur importance croissante dans les marchés de l'énergie. Le développement économique rapide continuera sans aucun doute à faire grimper la demande d'énergie, et contribuera à une réelle amélioration de la qualité de vie, ce qui est une aspiration légitime qui doit être prise en compte et soutenue par le reste du monde. Mais les conséquences de la croissance sans contrainte de la demande mondiale d'énergie sont alarmantes pour tous les pays.

Les mesures visant à améliorer l'efficacité énergétique sont les moins coûteuses et les plus rapides pour réduire la demande et la croissance des émissions à court terme. Par exemple, des normes d'efficacité énergétiques, telles que la série des normes ISO 50001.

**Vous avez parlé de l'importance de la normalisation pour le développement socio-économique, comment l'appréhendez-vous ?**

La normalisation aujourd'hui représente un des déterminants majeurs pour le développement dans tous les pays. Très peu d'études existent sur l'appréciation de la valeur économique des normes. Celles qui ont été menées jusqu'à ce jour, bien que fondées sur des méthodologies différentes sont unanimes sur l'importance de la normalisation en termes d'efficacité économique, de contribution au bien-être collectif, d'apport de solution aux défaillances du marché en limitant leurs conséquences négatives, par exemple l'impact environnemental et de promotion du commerce.

Pour l'Algérie, il est tout à fait clair qu'un système de normalisation efficient peut rapidement contribuer à l'atteinte de cet objectif, tant espéré, qu'est la croissance économique. Dans plusieurs pays, les études montrent clairement que l'incidence des normes sur le taux de croissance est en moyenne de l'ordre de 0.81%, équivalent à une contribution au PIB d'environ 25%, mais il est aussi nécessaire de préciser que les normes qui sont à caractère volontaires, à l'instar des brevets, sont l'une des formes de la codification de la connaissance.

La normalisation est, dans un sens offensif, un instrument stratégique dans la concurrence. Les entreprises qui participent au travail de normalisation peuvent obtenir des avantages concurrentiels grâce à leur avance en termes de savoir et de temps. La problématique des normes, comme celle des brevets, se doit d'être intégrée en amont du cycle industriel. C'est en raison de l'impact de la normalisation sur la compétitivité à court et moyen terme de nos entreprises que l'enjeu de la politique d'influence menée par les autorités publiques et

l'ensemble des acteurs de la normalisation apparaît comme capital pour le soutien de notre économie.

**Brièvement, pouvez-vous nous parler de la démarche que vous préconisez à travers cette norme ?**

La norme algérienne NA/ISO 50001 se fonde sur l'amélioration continue, un modèle de système de management que l'on retrouve dans d'autres normes bien connues, dont la NA/ISO 9001 et la NA/ISO 14001. Ainsi, il est plus facile pour un organisme d'intégrer le management de l'énergie à l'ensemble des efforts qu'il met en œuvre pour améliorer son management de la qualité et son management environnemental. La NA/ISO 50001 définit un cadre d'exigences pour que les organismes puissent élaborer une politique en vue d'une utilisation plus efficace de l'énergie et fixer des cibles et des objectifs pertinents permettant la mise en œuvre de la politique énergétique préconisée par l'entreprise.

En outre, comme pour les autres normes de systèmes de management, la certification selon la NA/ISO 50001 est une possibilité, mais pas une obligation. Certains utilisateurs décident de mettre en œuvre la norme simplement pour les avantages directs qu'elle procure. D'autres, par contre, font le choix de la certification pour prouver à des tiers qu'ils mettent en œuvre un système de management de l'énergie. D'ailleurs, une entreprise, une collectivité ou toute autre organisation a la possibilité de faire reconnaître sa démarche par un organisme tierce partie et indépendant. Celui-ci vérifie sur place la conformité à la norme et délivre, le cas échéant, un certificat ISO 50001.

L'entreprise algérienne dispose d'une offre de référentiels de plus en plus étoffée visant à l'inscrire dans une démarche d'amélioration continue et depuis la

parution de la norme NA/ISO 50001, au mois d'avril 2012, l'entreprise a l'opportunité de mettre en place un système de management de l'énergie qui les aidera à se concentrer sur l'optimisation de la performance énergétique. Cette nouvelle norme s'intéresse particulièrement aux consommations, à la conception des systèmes énergétiques, à l'approvisionnement et à l'étude des besoins futurs de l'entreprise en matière d'énergie.

**L'Institut Algérien de Normalisation ne dispose-t-il pas d'expertises au niveau national ? Si oui, pourquoi faire appel à l'expertise étrangère ?**

L'IANOR dispose effectivement d'un réseau d'experts dans divers domaines, auxquels nous faisons appel pour animer les travaux d'élaboration des normes et de séminaires tant au niveau national qu'à l'étranger. Toutefois, il reste encore des domaines où ces experts ne sont pas monnaie courante, ou ne disposent pas de niveau de compétence requis pour une participation efficiente à notre programme. Nous en sommes pleinement conscients. C'est d'ailleurs pourquoi, nous envisageons d'engager avec certains organismes de formation et d'enseignement dans la perspective d'établir des partenariats pour l'intégration de la normalisation dans leurs programmes, le développement d'un réseau de formateurs relais en normalisation et la formation d'experts dans différents domaines. Mais en attendant et compte tenu de certaines urgences, nous faisons régulièrement appel, dans le cadre de la coopération, à des expertises avérées à l'extérieur pour nous appuyer quand cela s'avère nécessaire et c'est justement dans ce cadre que M<sup>me</sup> Paule Nusa de l'Organisation Internationale de Normalisation (ISO) a participé aux travaux de ce séminaire.

L. N.



## Changements climatiques

# L'université Oran 2 abritera une école de printemps

■ Une école de printemps sera dispensée du 30 mai au 2 juin, au niveau de la Faculté des sciences de la terre et de l'univers à l'université Oran 2 (Ahmed-Ben-Ahmed), dans le cadre du projet «Tempus Climadapt» (Changements climatiques et adaptation), a-t-on appris auprès des organisateurs.

Par Maya F.

Le projet «Climadapt», lancé en 2013 avec des universités de différents pays méditerranéens, a pour objectifs principaux la mise en place d'un master international intitulé «Changements climatiques, adaptation et développement durable», afin de former des étudiants spécialisés dans le domaine de l'étude et de l'expertise des changements climatiques en Méditerranée et la création d'un observatoire des changements climatiques. Cette école de printemps sera animée par des chercheurs de l'Université de Ca Foscari de



Venise (Italie) et traitera du thème de l'adaptation aux changements climatiques et la prévention des risques de catastrophes, a indiqué Mouley Idriss

Hassani, directeur du laboratoire géo-ressources, environnement et risques naturels (Georen), coordinateur de l'évènement. L'école de printemps mettra «particulièrement l'accent sur la présentation des outils et concepts pour l'évaluation et la réduction des risques ainsi que les moyens de mise en œuvre de solutions durables», a-t-il précisé. Cette formation vise à fournir aux participants un ensemble d'approches théoriques et pratiques d'apprentissage et d'échange sur les opportunités en gestion des risques de catastrophe et de l'adaptation aux changements climatiques. Le contenu du programme se base sur l'expertise d'une équipe interdisciplinaire de jeunes cher-

cheurs spécialisés dans les domaines des sciences et politiques environnementales, l'ingénierie et la planification urbaine. «Concrètement, l'objectif de cette formation est de mettre en exergue l'intérêt de favoriser le renforcement de la synergie entre les diverses disciplines scientifiques pour aborder efficacement la multi-dimensionnalité des questions de réduction des risques de catastrophes et de l'adaptation aux changements climatiques», a expliqué le même responsable.

## Ouverture d'un Master international spécialisé dans le développement durable

Un Master international spécialisé dans le domaine du développement durable sera lancé, dès l'automne prochain, à l'Ecole nationale polytechnique d'Oran (Enpo), a-t-on appris, jeudi, de cet établissement d'enseignement supérieur. Cette formation est intitulée «Politique, technologie et financement de portefeuille de projets innovants pour l'économie verte» (PPIEV). Elle est destinée aux cadres d'entreprises et des collectivités locales, précise-t-on dans un

communiqué adressé à l'APS. L'ouverture de ce Master s'inscrit dans le cadre de la convention de coopération, signée le 11 mars 2016, entre l'Ecole des mines de Saint Etienne (Emse) et l'Enpo. Cette formation regroupe différents partenaires, à savoir l'Emse (porteur de projet), l'Enpo, l'Université Senghor d'Alexandrie (Egypte) et l'ONG «R20 Med», précise le même document. Dans ce contexte, une réunion regroupant tous ces partenaires a eu lieu jeudi à Oran pour débattre des modalités de mise en œuvre de cette formation devant démarrer à la prochaine rentrée universitaire, souligne-t-on encore. **M F./APS**



## Développement durable à Tébessa

### Achèvement des travaux de la station de contrôle de l'environnement

Les travaux de réalisation de la station de contrôle de l'Office national pour l'environnement et le développement durable ont été complètement achevés, a déclaré, jeudi, à l'APS Walid Chaabour, ingénieur d'Etat au niveau de la Direction de l'environnement de wilaya. La même source a précisé que la structure est en phase de l'obtention de la licence d'exploitation pour son entrée en exercice, soulignant que le chantier de station a connu de nombreux obstacles qui se sont répercutés sur l'achèvement du projet lancé en 2006. Dans les détails, M. Chaabour a souligné que cette station devra assurer la mission du contrôle des sources de pollution et

leurs natures, précisant que l'analyse des échantillons concernant ce volet des tâches de la direction locale de l'environnement, était effectuée aux stations situées au niveau des wilayas limitrophes. Sur un autre chapitre, la même source a indiqué que depuis le début de l'année en cours, la direction de l'environnement a lancé une campagne de reboisement à côté des journées de sensibilisation au profit des enfants dans l'objectif de leur faire comprendre le concept de la pollution et les dangers de la pollution de l'environnement. Il a, dans ce sens, ajouté que la direction de l'environnement célébrera la Journée mondiale de l'environnement coïncidant avec le 5 juin 2016

sous le slogan «Luttons pour la protection de la faune». Un riche programme a été élaboré, assure-t-on, à l'instar «d'une journée sans voiture» dans le centre-ville. Diverses activités sont également au programme, avec un concours de cyclisme, des expositions sur le recyclage. L'occasion donnera lieu à une exposition spéciale des clubs verts dont la couverture médiatique sera assurée par la radio locale de Tébessa à l'issue d'une manifestation sur l'environnement intitulée «Environnement : réalité et perspectives», en présence de professeurs d'université et des spécialistes de l'environnement, a-t-on conclu. **Faten D./Agences**

Sénégal

## La Casamance menacée de déforestation d'ici deux ans

LES FORÊTS risquent de disparaître d'ici deux ans de Casamance, la région la plus boisée du Sénégal, a averti jeudi un ancien ministre sénégalais, aujourd'hui militant écologiste. Le pillage de la forêt en Casamance, frontalière de la Gambie et confrontée à une rébellion armée, «a atteint un seuil de non-retour et d'ici deux ans, ce sera trop tard. Nous tirons la sonnette d'alarme», a dit Haidar El Ali, ancien ministre de l'Environnement. «Le Sénégal a perdu plus d'un million d'arbres depuis 2010 tandis que les exploitants basés en Gambie ont empoché près de 140 milliards de francs CFA (plus de 213 millions d'euros) en exportant ce bois vers la Chine où la demande de meubles a explosé ces dernières années», a-t-il indiqué. «Le trafic a pris une telle ampleur que les gens reviennent d'Europe pour couper le bois parce que c'est une manne financière», a ajouté M. El Ali qui dirige l'Océanium, à la fois centre de plongée et association de protection de l'environnement. La destruction des forêts «aura un impact irrémédiable sur la fertilité des sols. Le taux de précipitations chutera dramatiquement et impactera l'agriculture et le tourisme dans l'une des régions les plus pauvres du pays», a prévenu le militant écologiste. La Casamance est une région historique et naturelle du Sénégal située au sud-ouest du pays, entre la Gambie et la Guinée-Bissau. Cette région est confrontée depuis 1982 à une rébellion armée menée par le Mouvement des forces démocratiques de Casamance (Mfcd). **R. E.**

## Énergie solaire

### L'avion Solar Impulse 2 atterrit en Pennsylvanie

L'avion solaire Solar Impulse 2 a atterri mercredi en Pennsylvanie, achevant sur la côte Est des Etats-Unis la 13<sup>e</sup> étape d'un tour du monde démarré il y a plus d'un an par cet appareil expérimental alimenté exclusivement à l'énergie solaire. Piloté par le Suisse Bertrand Piccard, l'appareil s'est posé à 20h49 (00h49 GMT) à l'aéroport international de LeHigh Valley, après un vol de près de 17 heures en provenance de Dayton, dans le nord des Etats-Unis, selon les images retransmises en direct sur le site

de Solar Impulse. «Un moment fantastique. Je viens d'entrer en contact avec les contrôleurs aériens du centre de New York. Nous avons traversé les Etats-Unis !!!!!», avait écrit plus tôt sur Twitter Bertrand Piccard, depuis son cockpit. «Nous sommes dans un excellent état d'esprit», avait assuré depuis le tarmac son co-pilote, André Borschberg, avant l'atterrissage. «Nous sommes près de New York!». Solar Impulse 2 se trouve maintenant à quelque 150 kilomètres de la Statue de la Liberté et de Manhattan. New

York devrait marquer la dernière étape américaine de l'appareil qui traversera ensuite l'Atlantique pour se poser en Europe, avant un retour à son point de départ à Abou Dhabi d'où Bertrand Piccard et André Borschberg sont partis le 9 mars 2015. Plus d'une heure avant l'atterrissage, des curieux s'étaient rassemblés autour de l'aéroport international de LeHigh Valley International, guettant la silhouette de l'avion solaire, aux ailes plus larges que celles d'un Boeing 747. Portant 17 000 cellules photovoltaïques, ce sont

elles qui fournissent l'énergie nécessaire aux hélices et aux batteries. La nuit, l'avion vole grâce à l'énergie qu'il a stockée. Sa vitesse de vol, qui est en moyenne de 45 km/h, peut doubler en pleine exposition au soleil. L'avion avait quitté l'Ohio à 04h00 du matin (08h00 GMT) mercredi. Le pilote s'était dit «un peu triste de quitter Dayton, la ville des frères Wright», pionniers de l'aviation. Par la route, le même trajet entre Dayton et LeHigh Valley aurait pris entre huit et neuf heures.

Agences



Souk-Ahras

## Des entreprises d'élevage et de production laitière financées par la Cnac

■ *Quelque 99 projets d'élevage bovin et de production laitière ont été financés, au cours de l'année 2015, par la Caisse nationale d'assurance chômage (Cnac) de Souk Ahras, a-t-on appris, jeudi, du directeur local de cette caisse.*

Par Ilham N./APS

S'exprimant en marge de la première édition du Salon régional du lait, ouvert à Sedrata, Hocine Hiyahoum a précisé que ce nombre «important» d'entreprises a permis la production de 3,5 millions de litres de lait en 2015. Concernant la collecte de lait, il a fait savoir que 109 projets avec une capacité de collecte de 20 millions de litres de lait, ont été financés par la Cnac au cours de la même période. M. Hiyahoum a ajouté que la Cnac a également financé les projets de relance des activités de certaines exploitations agricoles à travers le financement pour l'acquisition de 350 équipe-



Ph. &gt; D. R.

ments agricoles dont 54 tracteurs en plus de dix autres projets d'aviculture et d'apiculture. Ces divers projets, qui ont généré 3 000 postes de travail et ont contribué à la fixation de la population dans son terroir, ont nécessité une enveloppe de 613 milliards de dinars, a affirmé le responsable, soulignant que la stratégie de la caisse s'oriente principalement vers «le renforcement des activités à la valeur ajoutée et génératrice de biens et d'emploi» dans les secteurs de l'agriculture, l'industrie et l'habitat. Par ailleurs, la priorité de la Cnac pour 2016 consiste principale-

ment dans l'accompagnement des entreprises créées dans les divers secteurs dans l'objectif d'assurer sa durabilité, a souligné Hocine Hiyahoum, affirmant qu'un recensement effectué récemment a fait sortir que sur les 1 593 entreprises financées, 1 476 sont en activité qualifiée de «stable». Afin de faciliter l'accès à la Cnac, la caisse vient de lancer son site électronique dédié aux modalités de création d'entreprises pour les porteurs de projets et les investisseurs, l'enregistrement du projet, son montage financier, ainsi que le suivi du dossier du postulant. Initié par

la chambre locale d'agriculture, avec le concours d'une entreprise privée, ce 1<sup>er</sup> Salon régional du lait a été marqué par l'organisation d'une multitude de pavillons pour étaler les potentialités et les atouts dont regorge cette wilaya frontalière dans le domaine de la production de lait. Cette deuxième et dernière journée de cette plateforme d'échanges entre les agriculteurs et les différents acteurs de la filière lait, a été marquée par plusieurs interventions axées notamment sur la santé et l'alimentation animale et l'insémination artificielle.

I. N./APS

Batna

## Appel à une bonne gouvernance des marchés publics

La réforme apportée au code des marchés publics devrait instaurer une «bonne gouvernance» et une «plus grande responsabilité» des acteurs de ce secteur, ont estimé les participants à une rencontre-débat sous le thème «la mission de la Caisse de garantie des marchés publics (CGMP)», organisée jeudi à la maison de la culture de Batna. «Il est indispensable aujourd'hui d'assurer une transparence et une simplification des procédures, mais aussi et surtout l'égalité de toutes les entreprises face à l'offre publique», ont soutenu les participants à cette journée d'étude initiée conjointement par la Chambre du commerce et d'industrie (CCI-Aurès) et la CGMP au profit des opérateurs économiques de la région. Les

intervenants ont noté, par ailleurs, l'existence de plusieurs barrières en matière d'accessibilité des petites et moyennes entreprises (PME) à l'offre publique, notamment des barrières d'ordre réglementaire (complexité des procédures...), structurel (manque d'expertise, absence de politique de concurrence pour plus d'innovation et de recherche). Ils ont appelé au renforcement des dispositions de la concurrence, la consolidation du contrôle et la moralisation de la gestion des marchés publics, soulignant qu'une réglementation des marchés publics aux standards internationaux se doit d'être accompagnée d'un «dispositif de contrôle performant». S'exprimant à cette occasion, le directeur général de CGMP,

Aomar Aït Larbi, a souligné que cette rencontre vise à élucider tous les points techniques concernant le volet législatif portant réglementation des marchés publics. Cette journée a été organisée en raison «d'un certain nombre d'anomalies constatées dans l'application du code des marchés publics», dont les répercussions immédiates sont le blocage ou le retard dans la mise en œuvre des projets, a expliqué encore Aomar Aït Larbi. Par ailleurs, des explications ont été données sur le contenu des principaux changements apportés au code des marchés publics, dans le but d'assurer une bonne gestion des marchés publics et de garantir une totale transparence dans les procédures.

Ali O./Agences

Blida

## Entame de la distribution de logements publics locatifs à Larbaâ

Les autorités locales de la commune de Larbaâ, à l'est de Blida, ont entamé, jeudi, la distribution de décisions d'affectation au profit de 836 bénéficiaires de logements publics locatifs (LPL). «Ce lot de logements est inscrit au titre d'un programme de 1 270 unités LPL réceptionnées dans la ville de Larbaâ», a indiqué le wali

Abdelkader Bouazghi, dans une déclaration à la presse en marge de cette cérémonie de distribution. Cette opération, organisée à la veille du mois sacré du ramadhan, a été fortement saluée par les familles bénéficiaires, résidant actuellement dans des habitations précaires dénuées des moindres conditions d'une vie décente, à l'opposé de ces

appartements LPL dotés de toutes les commodités et équipements vitaux nécessaires. Le wali a signalé, à l'occasion, la programmation à la distribution de 2 000 autres unités LPL, avant fin juillet prochain, au niveau des communes de l'Oued Djer, Boufarik, Ain Romana et Meftah. «L'opération débutera la semaine prochaine à partir de

Boufarik», a-t-il fait savoir. Depuis 2010, la wilaya de Blida a été destinataire d'un programme global de 88 848 logements, dont 31 559 réceptionnés, et 32 595 sont en chantier, au moment où 4 449 unités sont à l'arrêt et 20 195 autres sont en attente de lancement de leurs travaux.

F.A.

## Jijel 122 millions de dinars pour le revêtement des voies urbaines

UNE ENVELOPPE financière de 122 millions de dinars a été mobilisée à Jijel pour le revêtement des voies urbaines, l'extension et le renforcement de l'éclairage public au chef-lieu de wilaya, a-t-on appris, jeudi, auprès des services de la wilaya. Quatre grandes opérations de revêtement du réseau routier intra-muros pour un linéaire de dix km ont été entamées, a-t-on indiqué. Il s'agit de voies situées dans le centre, est et ouest de la ville, et du quartier Mekasseb, après l'achèvement des travaux de pose de conduites d'assainissement des eaux pluviales. Ces actions ont été également menées avec le concours d'autres opérateurs, tels que l'Algérienne des eaux (ADE), Algérie Télécom, l'Office national d'assainissement (ONA), la Direction de distribution de l'Est (DDE), pour éviter la dégradation du réseau routier après la pose du bitume, travaux confiés à deux entreprises spécialisées. S'agissant de l'extension et du renforcement de l'éclairage public, les travaux qui ont bénéficié d'une enveloppe de 84 millions de dinars concernent un réseau de pose de 18 000 mètres linéaires de câbles. Ces opérations, lancées à la veille de la saison estivale et du mois sacré du ramadhan, ont également pour but d'améliorer le cadre de vie de la cité littorale qui aspire à retrouver son lustre d'antan, ont affirmé les services de la wilaya.

Agences

## Biskra Démarrage des moissons-battages

LA CAMPAGNE des moissons-battages de la saison agricole 2015-2016 a officiellement démarré jeudi à Biskra avec une prévision de récolte tablant sur 765 000 quintaux. Le coup d'envoi de l'opération a été donné par le wali Mohamed Hamidou à l'exploitation «frères Allam» sur le périmètre Essaregh dans la commune d'Ourlal, en présence des cadres de la Direction des services agricoles (DSA) et opérateurs de la filière. L'exploitation «frères Allam» occupe 480 hectares dont 100 consacrés au blé dur et 45 hectares à l'avoine, en plus de 1 000 palmiers dattiers producteurs. Selon Aïssa Derbali, directeur des services agricoles, la production céréalière 2016 de la wilaya devra atteindre 765 449 quintaux dont 18 000 quintaux de semences sélectionnées sur une surface emblavée de 25 400 hectares.

R.R.





Israël

# Un ministre démissionne du gouvernement remanié

■ Le ministre israélien de l'Environnement Avi Gabay a démissionné hier pour protester contre la prochaine entrée au gouvernement de l'ultranationaliste Avigdor Lieberman, nommé à la tête du ministère de la Défense.

**M.** Gabay, membre du parti de centre-droit Koulanou, a qualifié le gouvernement remanié d'«extrémiste».

Sa démission reflète les dissensions au sein du cabinet de Benjamin Netanyahu mais n'aura pas d'impact sur la majorité parlementaire de la coalition de droite, M. Gabay n'étant pas député.

M. Gabay s'est dit «incapable d'avalier» la décision du Premier ministre israélien de donner à M. Lieberman le portefeuille de la Défense, jusqu'alors aux mains de Moshé Yaalon, du Likoud, le parti de droite de M. Netanyahu.

«Je ne peux pas accepter le départ de M. Yaalon, un ministre de la Défense professionnel», qui a dénoncé une tendance grandissante vers l'extrémisme au sein du Likoud et d'Israël en général, a affirmé hier M. Gabay.

«Le pays a le droit d'avoir un gouvernement de droite mais je ne crois pas qu'il soit juste de former un gouvernement extrémiste», a-t-il ajouté.

«Les événements politiques récents et le changement de ministre de la Défense sont pour moi des événements graves qui font fi de ce qui est important pour la sécurité de l'Etat et vont exacerber un peu plus l'extrémisme dans la société», a-t-il encore estimé.

Après une semaine de laborieuses discussions, M. Netanyahu avait conclu mercredi un accord sur l'entrée dans son gouvernement de M. Lieberman, qui a promis de se montrer «responsable» face aux interrogations sur un durcissement de la politique vis-à-vis des Palestiniens.

M. Lieberman doit être investi la semaine prochaine à la tête du ministère de la Défense, qui



supervise les Territoires palestiniens occupés.

Un autre membre de sa for-

mation Israël Beiteinou, Sofa Landver, deviendra ministre de l'Intégration.

Le remaniement porte de 61 voix à 66 la majorité de M. Netanyahu au Parlement, où siègent 120 élus.

Il fait de ce gouvernement le plus à droite de l'histoire d'Israël selon les commentateurs.

Mercredi, les Etats-Unis ont exprimé, de manière exceptionnelle, une inquiétude quant à la politique à venir d'Israël à l'égard des Palestiniens.

«Nous savons aussi que beaucoup de ses ministres ont dit qu'ils s'opposaient à la solution à deux Etats. Cela soulève des interrogations légitimes sur la direction que (le gouvernement) pourrait prendre», a réagi le porte-parole du département d'Etat Mark Toner.

Japon

## Barack Obama à Hiroshima, sept décennies après la bombe

Une visite pour l'Histoire sur un lieu de mémoire douloureux: Barack Obama était attendu hier après-midi à Hiroshima, ville japonaise anéantie par une bombe atomique américaine en 1945. Lorsqu'il foulera, en fin d'après-midi, la vaste esplanade du Parc du mémorial de la paix, le président américain rendra hommage aux plus de 210 000 victimes japonaises tuées par le feu nucléaire, mais aussi, plus largement, à «tous les morts» de la Seconde Guerre mondiale. Né 16 ans après le recours à cette «bombe cruelle» selon les termes de l'empereur Hirohito, Barack Obama devrait aussi évoquer sa vision, déclinée dès sa première année au pouvoir, d'un monde sans armes nucléaires. «Reposez en paix, nous ne répéterons pas cette tragédie»: cette phrase, inscrite sur le cénotaphe qui contient des dizaines de volumes où sont consignés les noms des victimes de la fournaise nucléaire, pourrait servir de trame à ses remarques. Le 6 août 1945, l'armée américaine larguait sur Hiroshima la première bombe atomique de l'histoire, suivie, trois jours plus tard, par celle de Nagasaki. L'utilisation de cette arme, fruit du Projet Manhattan mené dans le plus grand secret pendant des années, allait sonner la capitulation du Japon et la fin de la Seconde Guerre mondiale. M. Obama est le premier président américain en exercice à visiter le parc de la Paix: Richard Nixon s'est rendu sur place en 1964, avant son élection, Jimmy Carter en 1984, longtemps après avoir quitté la Maison Blanche. Juste avant d'entamer sa visite, M. Obama s'est rendu sur la base militaire américaine d'Iwakuni, toute proche. «Nous ne pouvons jamais oublier de rendre hommage à tous ceux qui ont tout donné pour notre liberté», a-t-il déclaré, soucieux d'envoyer un message à l'armée américaine au moment où il effectue cette visite qui ravi-

le souvenir d'une guerre féroce de quatre ans. En vertu du traité de sécurité américano-japonais de 1951, quelque 50 000 soldats américains sont stationnés sur l'archipel. Le 44<sup>e</sup> président des Etats-Unis l'a clairement annoncé: il ne se rend pas sur place pour porter un jugement sur la décision prise par son lointain prédécesseur Harry Truman ou présenter des excuses sous une forme ou une autre. «C'est le rôle des historiens de poser des questions (...) mais je sais, étant moi-même président depuis sept ans et demi, que tout dirigeant prend des décisions très difficiles, en particulier en temps de guerre», a-t-il expliqué lors d'un entretien accordé à la chaîne publique japonaise NHK. Truman a expliqué n'avoir pas eu «le moindre regret». Tous ceux qui lui ont succédé se sont gardés, lorsqu'ils étaient au pouvoir, de mettre en doute son choix. Sunao Tsuboi, 91 ans, survivant de la bombe, fait partie des personnes invitées à la cérémonie. S'il a l'occasion d'échanger avec le président américain, il exprimera sa «gratitude» pour cette visite, a-t-il expliqué sur NHK. «Je n'ai aucunement l'intention de lui demander des excuses», a ajouté le nonagénaire, militant anti-nucléaire de longue date. Dès son arrivée à la Maison-Blanche, Barack Obama avait fait de la dénucléarisation l'une de ses priorités. «Les Etats-Unis, seul pays à avoir jamais utilisé une arme nucléaire, ont la responsabilité morale d'agir», avait-il lancé en avril 2009 à Prague, dénonçant l'idée selon laquelle il faudrait se résigner à un monde où «de plus en plus de pays possèdent l'outil de destruction ultime». S'il peut mettre à son actif l'accord sur le programme nucléaire iranien conclu à l'été 2015, les discussions sur le désarmement nucléaire avec la Russie de Vladimir Poutine sont, elles, au point mort. Cette visite sans précédent doit permettre,

espère-t-il, au monde entier à ne pas perdre «le sens de l'urgence». Au-delà des mots, les gestes, les émotions, les réactions du président américain seront scrutés à la loupe sur l'archipel lorsqu'il se rendra dans ce lieu de mémoire avec, en toile de fond, le squelette du «Dôme de la bombe atomique» (Genbaku domu), seul bâtiment resté debout dans ce périmètre malgré la puissance dévastatrice de la bombe A. Ce déplacement à forte dimension symbolique, dans cette ville portuaire située à quelque 700 km au sud-ouest de Tokyo, a été bien accueilli, des deux côtés du Pacifique. «Cette visite donnera un élan puissant vers l'objectif d'un monde débarrassé des armes nucléaires», a souligné le Premier ministre japonais Shinzo Abe.

Aux Etats-Unis, si certaines voix s'étaient initialement élevées contre ce qu'elles avaient avancé décrit comme «une tournée des excuses», les élus ont, dans leur ensemble, salué l'initiative, inimaginable pendant des décennies.

Quels que soient les mots exacts que prononcera Barack Obama dans ce lieu bouleversant où se rendent chaque année plus d'un million de personnes, la présence sur ce site d'un président américain n'est-elle pas, en elle-même, une manière d'exprimer des regrets, s'interrogent d'aucuns.

«Si certains l'interprètent de cette façon, ce sera une interprétation erronée», a tranché par avance Josh Earnest, porte-parole de l'exécutif américain.

A Pékin, le ministre chinois des Affaires étrangères, a jugé que Hiroshima «méritait l'attention». «Mais le massacre de Nankin devrait encore moins être oublié», a-t-il ajouté, en référence aux meurtres et viols de masse commis par les troupes japonaises lors de la chute en 1937 de ce qui était alors la capitale de la Chine.



## Points chauds

### Agacement

Par Fouzia Mahmoudi

Le président américain a tenté ces derniers mois de se faire aussi discret que possible durant la campagne des primaires choisissant de rester aussi neutre qu'il le pouvait pour ne pas interférer autant que faire se peut, avec le choix des électeurs américains qui avaient la difficile tâche de désigner ces derniers mois les candidats qui allaient représenter les deux grands partis du pays dans le duel présidentiel qui doit se tenir en novembre prochain. Mais depuis que le candidat des Républicains a été choisi, Barack Obama ne cache pas son agacement à l'égard de Donald Trump, l'homme qui, il y a quelques années, assurait détenir un acte de naissance du président Démocrate prouvant qu'il n'était pas né américain et que de ce fait ne pouvait être, légalement, le leader des Etats-Unis. En effet, en visite officielle au Japon, Obama n'a pas hésité à dénoncer l'«ignorance des affaires du monde» du candidat conservateur. «Nombre des propositions qu'il a formulées démontrent soit une ignorance des affaires du monde, soit une attitude cavalière», a lancé le président américain en marge du Sommet des chefs d'Etat ou de gouvernement des grands pays industrialisés (G7) à Ise-Shima. Il a encore ironisé sur un candidat plus préoccupé par «les tweets et les titres de la presse que par une réflexion en profondeur sur la politique à mettre en œuvre pour assurer la sécurité et la prospérité de l'Amérique et la stabilité du monde». Le président américain, qui a par le passé affirmé sa conviction que le magnat de l'immobilier n'accéderait pas à la Maison-Blanche, s'est aussi fait l'écho des inquiétudes des dirigeants de la planète qu'il rencontre régulièrement. «Ils suivent cette élection avec beaucoup d'attention. Je pense que l'on peut raisonnablement dire qu'ils sont surpris du candidat Républicain», a déclaré Barack Obama, tout en évitant soigneusement de prononcer le nom de l'exubérant sexagénaire. «Ils ne savent pas vraiment s'il faut prendre au sérieux certaines de ses affirmations. Mais ils sont, pour de bonnes raisons, ébranlés par ces dernières», a-t-il poursuivi, à la veille d'une visite historique à Hiroshima, ville frappée par le feu nucléaire américain en 1945. Les positions de l'homme d'affaires de New York inquiètent particulièrement en Asie. Il a notamment proposé de retirer les troupes américaines en Corée du Sud et au Japon si les deux pays asiatiques n'augmentaient pas leurs contributions au budget pour le déploiement de ces forces américaines. Il a aussi suggéré que Tokyo et Séoul se dotent de l'arme nucléaire pour faire face à la Corée du Nord. «On s'en tirera mieux si le Japon se protège lui-même contre ce fou en Corée du Nord», a-t-il lancé fin mars. Mais il n'est pas certain que les critiques de Obama aient un véritable impact sur les électeurs américains qui justement apprécient les excès et le non-conformisme du candidat milliardaire. À l'heure qu'il est il ne doit pas rester beaucoup de personnes aux Etats-Unis à ne pas savoir que Trump manque totalement d'expérience politique et avance un programme des plus inhabituels et malgré cela la cote du candidat conservateur continue d'augmenter, certains commençant même à craindre une victoire contre Hillary Clinton en novembre prochain.

F. M.





## Festival du film africain de Galway

# «Les terrasses» de Merzak Allouache au programme

■ Le film évoque en 91 minutes «l'histoire de Aïcha, mère célibataire, qui vit sur une terrasse dans un quartier populaire d'Alger». Tourné en 2013 à Bab El Oued (Alger), le film a remporté en 2014 le Prix spécial du jury au 3<sup>e</sup> Festival du cinéma africain de Louxor (Egypte) et l'Amayas d'Or au Festival d'Alger du cinéma maghrébin.

Par Adéla S./APS

Le long métrage de fiction «Les terrasses» du réalisateur algérien Merzak Allouache sera projeté à la 9<sup>e</sup> édition du Festival du film africain de Galway (Irlande) prévu du 27 au 29 mai 2016, selon les organisateurs.

Le film évoque en 91 minutes «l'histoire de Aïcha, mère céliba-

taire, qui vit sur une terrasse dans un quartier populaire d'Alger».

Tourné en 2013 à Bab El Oued (Alger), le film a remporté en 2014 le Prix spécial du jury au 3<sup>e</sup> Festival du cinéma africain de Louxor (Egypte) et l'Amayas d'Or au Festival d'Alger du cinéma maghrébin. Il a été également au compétition pour le prix du Lion d'or à la 70<sup>e</sup> édition de la



Ph. DR

Mostra de Venise (Italie) en 2013.

15 films (longs et courts métrages) de 20 pays d'Afrique, d'Europe et des Amériques sont

à l'affiche de cette manifestation cinématographique dont «Soko Sonko» (Tanzanie/ 2014), «Shield & Spear» (Afrique du Sud- USA/ 2014), «The Summer of Gods»

(Brésil/2014), et «Timbuktu» (Mauritanie-Mali-France/ 2014).

Institué en 2008 à Galway (ouest de l'Irlande), le festival du film africain de Galway, organisé annuellement par un collectif d'associations à l'occasion de la célébration de la Journée de l'Afrique, vise à «faire connaître la richesse et la diversification des cultures africaines à travers le cinéma», selon ses organisateurs.

Adéla S./APS

## Concours «Les voix de Mila»

### Remise des prix aux lauréats

Une cérémonie de remise des prix aux lauréats du concours «Les voix de Mila» a été organisée dans la soirée de mercredi, à l'initiative de la radio locale, en coordination avec la Direction de la jeunesse et des sports (DJS) pour encourager la créativité et les jeunes talents.

Le premier prix dans cette édition est revenu à Messaoud Bakhouché dans la catégorie chant religieux (El Inhad). Ce jeune non-voyant a brillé dans cette catégorie, mettant en évidence ses capacités vocales dis-

tinguées lors de la dernière étape du concours organisée au niveau de la Maison de la culture M'barek-El-Mili.

Dans la catégorie du chant bédouin, le mérite est revenu à Mounir Guessoum, alors que pour le chant moderne, le prix a été décroché par Iness Tablb.

Cette cérémonie, à laquelle une assistance nombreuse a pris part, a couronné un saison de compétition durant laquelle plus de 300 candidats se sont illustrés à travers 32 épisodes de l'émission «Les voix de Mila»,

diffusé sur les ondes de la radio, selon le directeur de la radio, Amar Aguib.

Pour Brahim Benabdaim, membre du jury, «ce programme a permis l'émergence de belles voix qui peuvent être parrainées pour en faire de jeunes talents».

Pour sa part, le wali de Mila Abderrahmane Fouatih a félicité les organisateurs de cette compétition, appelant à perpétuer la dynamique culturelle que connaît la wilaya.

O. B.

## Théâtre

### La pièce «Ana Djazairi» en tournée durant le ramadhan

Le dramaturge Mohamed Mihoubi effectuera, durant le ramadhan, une tournée dans plusieurs wilayas de l'ouest du pays, pour présenter son œuvre «Ana Djazairi» (Je suis Algérien) sur demande de plusieurs établissements culturels, a-t-on appris de l'artiste.

Cette œuvre, un monologue produit par l'association culturel-

le «El Amel» d'Oran, sera présentée à Mostaganem, Sidi Bel-Abbès, Ain Témouchent et enfin à la maison de la culture de Saida le 5 juillet prochain à l'occasion de la célébration de la double fête de l'Indépendance et de la Jeunesse, a-t-il indiqué.

La pièce relate l'histoire d'un jeune Algérien résidant en France qui décide de retourner

définitivement au bled à cause du racisme, de la marginalisation et autres phénomènes. Mohamed Mihoubi, écrivain du texte et metteur en scène, incarne ce personnage sur scène.

Pour rappel, cette œuvre théâtrale produite en 2015 a été plusieurs fois présentée avec succès. L'artiste est connu pour ses œuvres «Nakra ma nakrach»

(J'étudie, j'étudie pas), «One two tree viva l'Algérie» et «Algérien et fier». Parallèlement à cette tournée, le théâtre «El Djib» de l'association «El Amel» abritera, au mois de ramadhan, des représentations théâtrales, des projections vidéos, des conférences et des lectures théâtrales, a indiqué le président d'association.

Racim C.

## Enchères

### La première anthologie de Shakespeare vendue à 2 millions de livres

L'un des exemplaires de la première compilation des œuvres de William Shakespeare éditée en 1623 est parti aux enchères pour 1 874 000 livres (2 450 000 euros) mercredi à Londres, a annoncé la maison Christie's.

C'est un collectionneur privé américain qui s'est porté acquéreur de l'anthologie ainsi que d'un exemplaire de chacune des trois rééditions en 1632, 1664 et 1685 pour un montant total de 2 479 000 livres, frais compris, a précisé Margaret Ford, responsable des livres et manuscrits chez Christie's. «L'universalité et l'intemporalité des analyses de Shakespeare sur la nature humaine continuent à attirer et à captiver le public dans le monde entier», a-t-elle commenté.

Le «Premier Folio» imprimé, fait rare à l'époque de Shakespeare (1564-1616), a été édité seulement sept ans après la mort du dramaturge il y a 400 ans. Cette première édition comptait environ 750 exemplaires, dont moins d'un tiers a été retrouvé, et a permis

d'éviter la disparition de «Macbeth» et de 17 autres œuvres. L'anthologie contient 36 œuvres dont 18 qui étaient publiées pour la première fois et auraient de ce fait probablement disparu sans ce «Premier Folio». «Macbeth», «Les Deux Gentilshommes de

Véronne», «La Mégère apprivoisée», «La Nuit des rois», «Henri IV part 1», «Henry VIII», «Jules César» et «Antoine et Cléopâtre», figurent parmi les œuvres contenues dans cette compilation.

L. M.

### Célèbre figure littéraire de Chine Décès de Yang Jiang

L'ÉCRIVAIN, traductrice et auteure dramatique chinoise Yang Jiang est décédée mercredi à l'âge de 105 ans, a annoncé l'Académie chinoise des sciences sociales (ACSS).

Egalement chercheuse en littérature à l'Université de Pékin et au Centre d'études de littérature étrangère de l'ACSS, l'auteure chinoise parlait couramment l'anglais, le français et l'espagnol.

Ses traductions des classiques tels que «Don Quichotte» et le roman picaresque français «Gil Blas» demeurent des versions phares pour les lecteurs chinois qui la connaissent également en tant qu'auteure de pièces de théâtre, de romans d'essais. Son livre «Nous trois», où elle évoque des souvenirs familiaux après la mort de son mari et de sa fille a été un véritable succès en Chine et à l'étranger.

En 2001, Yang Jiang et son mari ont fait don de l'ensemble de leurs droits d'auteur à Tsinghua et créé une bourse qui bénéficie à plus de 1 000 étudiants.

R. C.

## RENDEZ-VOUS CULTURELS

### Galerie d'art Asselah-Hocine Jusqu'au 30 mai :

Exposition collective de peinture par les artistes de l'atelier Mira Naporowska.

### Palais de la Culture Moufidi-Zakaria (Kouba, Alger) Jusqu'au 30 mai :

Exposition «Les villes d'Algérie».

### Institut culturel italien d'Alger (El-Biar) Jusqu'au 1<sup>er</sup> juin :

Exposition de céramique «Rencontres d'arabesques» avec les artistes Elena Paroniti et Karim Haddaoui.

### Galerie Seen Art Jusqu'au 31 mai :

Exposition collective «Regards intemporels» des artistes Mustapha Adane, Souhila Belbahar, Salah Hioun et Rezki Zerarti.

### Galerie d'art Sirius Jusqu'au 31 mai :

Exposition «Haïk Vibes. Amour, mystère et féminité», de l'artiste Alexandra Gillet.

### La Coupole d'Alger (Complexe olympique Mohamed-Boudiaf) 2 juin :

Le rappeur Maître Gims anime un spectacle.

### Bastion 23 (Bd Amara-Rachid, Bab-El-Oued, Alger) Jusqu'au 11 juin :

Exposition de photographies «Constantine, regards croisés, patrimoine et culture», dans le cadre du 17<sup>e</sup> Festival culturel européen en Algérie.

### Galerie Aïcha Haddad Jusqu'au 2 juin :

Exposition du plasticien Mohamed Samara sous le thème «Identité».

### Salle Ibn Zeydoun 29 mai :

Soirée de musique andalouse par Zahia Benzegli.



Après son 7<sup>e</sup> titre de champion d'Algérie

# Le wali d'Alger offre 25 millions DA à l'USM Alger

■ Les joueurs de l'USM Alger ont bénéficié d'une prime de l'ordre de vingt-cinq millions de dinars, offerte par le wali d'Alger, Abdelkader Zoukh, en guise de récompense pour leur septième titre de champion d'Algérie de football, lors d'une cérémonie organisée en leur honneur jeudi soir au siège de la wilaya d'Alger.

**A**u cours de cette cérémonie rehaussée par la présence de plusieurs personnalités, à l'image du ministre de la Jeunesse et des Sports, El Hadi Ould Ali et le président de la Fédération algérienne de football, Mohamed Raouraoua, le premier magistrat de la capitale a exhorté les Rouge et Noir à «poursuivre sur cette voie du succès» et offrir à leur galerie d'autres trophées «aussi bien sur le plan national qu'international».

Il s'agit de la deuxième cérémonie organisée par la wilaya d'Alger en l'honneur d'un club de la capitale, après celle ayant récompensé le MC Alger, il y a quelques semaines, pour sa huitième couronne en Coupe d'Algérie.

Avant que Zoukh n'accueille les champions d'Algérie, ces derniers ont tenu à fêter à leur manière leur sacre. En effet,

après avoir connu une soirée mémorable vendredi dernier au stade Omar-Hamadi de Bologhine, où elle a reçu le trophée de champion, l'équipe algéroise a effectué la traversée de la baie d'Alger en bateau à partir du port d'El Djemila (La Madrague) à Aïn Benian à 17h.

Cette mini-croisière a permis au club champion d'Algérie de recevoir l'ovation qu'il mérite par la population algéroise qui n'a pas manqué d'aller suivre le parcours du bateau à partir des différents boulevards du front de mer.

Son arrivée au port d'Alger a eu lieu à 19h30. De là, tout le groupe a été acheminé au siège de la wilaya d'Alger. Après un dîner pris à la wilaya même, les joueurs et leurs accompagnateurs ont rallié le complexe nautique d'El Kettani pour vivre l'ambiance d'une soirée artistique organisée en leur honneur et ce, devant leurs supporters.



L'USMA a été sacrée championne avant l'heure. A la veille de la dernière journée du cham-

ionnat de Ligue 1 prévue vendredi, les protégés de l'entraîneur Miloud Hamdi disposent

de 13 points d'avance sur leur dauphin, la JS Saoura.

R. S.

## Clubs professionnels

### Raouraoua plaide pour une «gestion saine et efficace»

**L**e président de la Fédération algérienne de football (FAF), Mohamed Raouraoua, a réitéré mercredi soir son appel en direction des clubs professionnels pour instaurer les «mécanismes d'une gestion saine et efficace», au moment où le professionnalisme en Algérie, entré en vigueur en 2010, patage toujours. «Je lance un nouvel appel aux dirigeants et responsables de nos clubs professionnels pour faire preuve de bonne gouvernance, en instaurant les mécanismes d'une gestion saine et efficace», a déclaré le patron de la FAF, en marge de la

cérémonie des Oscars du journal *Maracana* qui a consacré Amir Sayoud meilleur joueur de la Ligue 1 de l'exercice 2015-2016.

En février dernier, Raouraoua avait tenu une série de réunions avec les présidents, entraîneurs et capitaines des équipes des deux Ligues professionnelles 1 et 2, à Alger, Constantine et Oran, pendant lesquelles il a beaucoup critiqué la gestion des responsables des formations en question, notamment sur le plan financier. Il avait étayé ses dires par le déficit financier considérable dont souffrent ces clubs, en plus

des nombreux contentieux entre joueurs et présidents traités régulièrement par la Chambre de résolution des litiges (CRL) de la FAF. Raouraoua a profité de l'occasion pour féliciter l'USM Alger pour son septième titre de

champion d'Algérie qu'elle vient de décrocher avant la fin du championnat, tout en «remerciant» les frères Haddad, propriétaires du club depuis le passage du sport roi dans le pays au professionnalisme, pour le travail

accompli. Il a aussi appelé les responsables des autres formations à «prendre exemple» de la réussite du club de la capitale pour «corriger» la manière de gérer leurs clubs respectifs et les professionnaliser.

### Championnat du Maroc L'entraîneur Ait Djoudi veut rester à Oujda

**L'ENTRAÎNEUR** algérien du Mouloudia Club Oujda (Ligue 1 marocaine de football), Azzedine Ait Djoudi, a exprimé jeudi son souhait de poursuivre l'aventure avec son équipe la saison prochaine, malgré un parcours en demi-teinte en championnat.

«Je préfère rester au club pour une année supplémentaire mais en football rien n'est sûr et tout peut arriver. Mon premier objectif est de sauver Oujda de la relégation ensuite on discutera de mon avenir. Sincèrement, je souhaite poursuivre l'aventure avec cette équipe», a déclaré Ait Djoudi au site Al Koora. A deux journées de la fin du championnat du Maroc de première division, Mouloudia Oujda occupe la 14<sup>e</sup> place au classement avec quatre points d'avance sur la lanterne rouge Moghreb de Fès. Lors des deux dernières journées, les hommes de Ait Djoudi accueilleront l'US Tanger (3<sup>e</sup>) que dirige l'autre entraîneur algérien Abdelhak Benchikha avant de conclure contre le leader du championnat, le Fus Rabat.

L'ancien entraîneur de la JS Kabylie est conscient que la tâche de son équipe s'annonce ardue dans l'optique du maintien parmi l'élite.

«Nous allons affronter Tanger qui veut conserver sa troisième place avant d'affronter le leader qui cherche à décrocher le titre de champion. Ce sera extrêmement difficile mais on se battra comme des lions pour conserver notre place en première division», a-t-il affirmé.

R. S.

#### USM Bel-Abbès

### Fin de mission pour l'entraîneur Benyelles

**L**USM Bel-Abbès, nouveau promu en Ligue 1 algérienne de football, engagera un nouvel entraîneur en vue de la saison prochaine en remplacement de Abdelkrim Benyelles dont le contrat ne sera pas renouvelé, a appris l'APS jeudi auprès de Djilali Bensenada, directeur général du club.

«J'ai rencontré Benyelles et je lui ai fait savoir que nous n'allons pas reconduire son contrat. Nous le remercions vivement pour sa contribution dans la montée du club en Ligue 1», a déclaré Bensenada à l'APS. Benyelles, doyen des entraîneurs algériens en activité, avait rejoint les gars de la «Mekerra» lors du mercato

d'hiver après le départ du coach tunisien, Mouaz Bouakkaz. Le club venait à l'époque de terminer la phase aller à la première place, mais ses résultats se sont relativement détériorés au cours de la deuxième partie du championnat où il a dû batailler dur pour valider son billet pour l'élite en obtenant la troisième place. Concernant le successeur de Benyelles, le responsable de l'USMBA a fait savoir qu'il était en contact avec quatre entraîneurs, dont Cherif El Ouezzani, le désormais ex-coach du Paradou AC (Ligue 2) et Lyamine Bougherara, l'actuel patron technique du DRB Tadjenanet (Ligue 1).

Y. S.

### Tournoi international de tennis pro-circuit de Sidi Fredj Les favoris forment le dernier carré

**LA LOGIQUE** a été respectée lors des quarts de finale en simple du tournoi international de tennis pro-circuit messieurs, qui se déroule sur les courts de terre battue du Tennis club de Sidi Fredj (Alger). Le niveau de la compétition a pris de la hauteur durant les quarts de finale. Le favori numéro 1 du tournoi, le Slovaque Filip Horansky, n'a pas eu de mal à se débarrasser du Français Kanar Jonathan sur le score de deux sets à zéro (6-1) et (6-3). Le Slovaque sera face à un autre Français en demi-finale, Jaco Grégoire, tête de série N. 3 et vainqueur de l'Espagnol Cortes Acaraz Aaron en deux sets (6-1) (6-0). L'autre demi-finale opposera l'Espagnol Mario Vilella Martinez, tête de série N. 4 qui s'est imposé devant le Brésilien Rafael Camilo, et le Français Dombia Sadio, tête de série N. 2, vainqueur de son compatriote Reboul Fabien (6-1) (1-6) et (6-3). Un match sur fond de revanche, puisque l'Espagnol Vilella l'avait battu en demi-finale du précédent tournoi international à Ben Aknoun. Lors de ces trois tournois ITF «Pro-circuit», les tennismen algériens n'avaient pas franchi les huitièmes de finale, vu le niveau très élevé de la compétition. La finale du double, prévue vendredi à partir de 16 heures, opposera le vainqueur entre la paire française Jacq Grégoire-Kanar Jonathan et le duo composé de l'Argentin Teitt Franco et l'Espagnol Cortes Alcaraz, au gagnant de la seconde demi-finale qui opposera le duo formé du Vénézuélien Munoz Abreu et du Français Reboul Fabien, tête de série N. 1 à la paire brésilienne Rafael Camilo-Russi Eduardo, tête de série N. 3. Ce tournoi international de tennis «Pro-circuit», placé sous l'autorité du juge-arbitre international algérien Hakim Fateh, est doté d'un «money prize» de 10 000 dollars. Il est organisé par la Fédération algérienne de tennis et enregistre la participation de 45 athlètes de 18 pays.

R. N.



# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Ghardaïa/Tentative d'attentat de Krechba

Trois individus écroués

**LES TROIS** individus soupçonnés d'avoir eu des liens avec la tentative d'attentat terroriste perpétré en mars dernier contre le site gazier de Krechba (200 km au sud d'El-Menea) ont été écroués par le procureur de la République près le tribunal d'El-Menea, a-t-on appris jeudi soir de source judiciaire.

Après avoir été auditionnés, les trois individus résidant à El Menea ont été placés sous mandat de dépôt sous les chefs d'inculpation de participation aux activités d'un groupe terroriste, divulgation d'information sur le site gazier et non dénonciation du projet d'attentat aux autorités compétentes, atteinte à la sûreté de l'Etat, tentative d'assassinat et association de malfaiteurs, a fait savoir la même source.

Les trois individus ont été également inculpés de tentative de destruction de biens d'autrui avec l'utilisation de produits de destruction prohibés ainsi que l'importation et l'utilisation d'armes de guerre sans autorisation.

Les mis en cause sont soupçonnés de lien avec des activités terroristes, particulièrement lors de la tentative d'attentat contre les installations gazières exploitées en association entre la Société nationale des hydrocarbures (Sonatrach) et des partenaires étrangers, a indiqué la source judiciaire.

Les installations exploitées en association entre Sonatrach-British Petroleum et Statoil, sur le site gazier de Krechba, avaient été la cible, le 18 mars dernier, d'une attaque terroriste qui heureusement n'a pas causé de pertes humaines ou matérielles.

Kamel L.

## Djelfa

Trois morts et 2 blessés dans un accident de la circulation

**TROIS PERSONNES** ont trouvé la mort et deux autres ont été blessées dans un accident de la circulation survenu jeudi soir à Djelfa, a-t-on appris des services de la Protection civile de la wilaya.

Selon la même source, il s'agit d'une collision frontale entre deux véhicules touristiques, survenue sur l'axe de la route nationale RN 1 du tronçon reliant la wilaya de Djelfa à Laghouat, au lieu-dit Djesr Benaam.

L'accident a causé la mort de trois personnes. Deux per-

sonnes âgées de 14 et 22 ans sont décédées sur le coup, au moment où la troisième personne âgée de 42 ans a rendu l'âme à l'hôpital, alors que deux autres ont été atteintes de blessures diverses.

Les services de la Protection civile de la wilaya de Djelfa ont enregistré, ces dernières heures, cinq accidents de la circulation ayant causé la mort de trois personnes et des blessures à 10 autres.

R. N.

## CAN-2017

Blessés, Mahrez et Brahimi forfaits face aux Seychelles

**LES DEUX** milieux de terrain offensifs de la sélection algérienne de football, Ryad Mahrez et Yacine Brahimi, blessés, sont forfaits pour le match en déplacement face aux Seychelles, le 2 juin à Victoria, dans le cadre de la 5<sup>e</sup> journée des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2017, a appris l'APS hier auprès de la Fédération algérienne de football (FAF). Les deux joueurs, qui se trouvent actuellement en stage avec l'équipe nationale au Centre technique national de Sidi Moussa, ne vont pas effectuer le voyage avec leurs coéquipiers pour les Seychelles prévu samedi (11h00) à bord d'un avion spécial.

Ces deux défections s'ajoutent à l'absence de l'actuel meilleur buteur des Verts, Islam Slimani, suspendu pour cumul

de cartons. Le président de la FAF, Mohamed Raouraoua, a confié à Nabil Neghiz les rênes de la sélection après le départ à l'amiable de Gourcuff en avril dernier, au lendemain de la double confrontation face à l'Ethiopie (aller 7-1, retour : 3-3) pour le compte respectivement des 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> journées des qualifications.

L'instance fédérale a indiqué récemment que le prochain sélectionneur sera connu après le mois sacré de ramadhan.

Les Verts, qui dominent le groupe J avec 10 points, auront besoin d'un nul pour valider leur billet pour la CAN qu'organisera le Gabon en début de l'année 2017. L'Ethiopie est deuxième avec 5 points, suivie par les Seychelles et Lesotho avec respectivement 4 et 3 unités.

R. S.

SELON UNE ÉTUDE INTERNATIONALE  
L'ENFANT ALGÉRIEN PARMIS LES PLUS HEUREUX  
AU MONDE



Loumis

Djalou@hotmail.com

## Semi-marathon de Kabylie

600 participants dont une athlète qualifiée aux JO

■ Quelque 670 personnes ont pris part à la 8<sup>e</sup> édition du semi-marathon de Kabylie, hier à Tizi Ouzou.

Par Hamid Messir

**L**e nombre d'inscrits à cette compétition organisée par la Direction de la jeunesse et des sports (DJS) en collaboration avec la Fédération algérienne d'athlétisme (FAT), la Ligue d'athlétisme de Tizi-Ouzou et l'association «Les amis de la course à pied» était de 910 participants venus de 31 wilayas du pays. On a noté la participation de pas moins d'une cinquantaine de femmes puisque la course était ouverte aux femmes et aux hommes âgés de plus de 18 ans. Les participants ont pris le départ depuis le barrage Takebt pour parcourir une distance de 18 km avant l'arrivée fixée au niveau du musée de la ville de Tizi Ouzou. Le semi-marathon s'est déroulé dans une ambiance bon enfant avec une très bonne organisation qui semble rodée à encadrer de telles manifestations sportives. Au bout de cette course, dans la catégorie



Ph. > DR

hommes, Meftah Fathi de Tlemcen est arrivé premier, suivi de deux représentants de la wilaya de Chlef, à savoir Gueriz Abdelaziz et Dellal Abdelhalim. Pour les dames, la représentante de Bordj Bou-Arréridj, une athlète qualifiée aux prochains des Jeux olympiques de Rio, Dahmani Kenza, a terminé première, suivie des représentantes

de la wilaya d'Alger, respectivement Sabour Nassima et Ben Darbal Malika. On a même enregistré la participation d'hommes âgés de plus de 61 ans dont le premier arrivé a été le représentant de la wilaya de Jijel, Bouatmane Cherif, suivi de Medjeber Mohamed (Tizi Ouzou) et de Ladjar Rabah (Bouira).

H. M.

## Béjaïa

Démantèlement d'un réseau de trafic de drogue

**LA BRIGADE** de lutte antistups a réussi à démanteler un réseau de trafic de drogue dure, notamment de la cocaïne, du kif traité et des psychotropes. «Ce gang est composé de 12 individus âgés entre 22 et 54 ans et ayant, pour la majorité, des antécédents judiciaires», selon la cellule de communication de la sûreté de wilaya. «Les éléments de ce réseau sont natifs de Béjaïa et d'Alger et activaient dans plusieurs wilayas du pays», précise la même source. Ces derniers se déplaçaient, selon l'enquête, en utilisant de fausses identités pour ne pas être repérés et identifiés par les services de lutte antistups. Ils ont été appréhendés au lieu-dit Massid El Bab. A l'issue de l'opération, les services de sécurité ont saisi 13,63 kg de kif traité, 1,4 g de cocaïne et 221 comprimés psychotropes de différents types. Une moto et deux voitures ont également été saisies par les enquêteurs qui ont présenté les mis en cause devant le parquet de Béjaïa le 24 du mois courant pour création d'une

organisation criminelle spécialisée dans la commercialisation, recel, dissimulation, transport, distribution et revente de drogue, usurpation d'identité, non dénonciation de crime, etc. Six éléments de la bande ont été placés sous mandat de dépôt et le reste sous contrôle judiciaire. Par ailleurs, la brigade de la police des frontières aériennes de l'aéroport Abane-Ramdane, a arrêté, grâce à la vigilance de ses éléments, cinq individus qui allaient embarquer avec un faux visa pour la France après vérification de leurs passeports avec des appareils de détection. Les visas portaient des sceaux imités. Les policiers ont découvert sur les quatre autres individus 2 bombes lacrymogènes et deux appareils électriques prohibés. Les prévenus ont été transférés au service de la police judiciaire de la sûreté de wilaya qui les a auditionnés puis déférés devant le parquet de Béjaïa qui les a mis en examen.

H. Cherfa